

Attestation sur le travail dissimulé

Attestation sur l'honneur à souscrire par le cocontractant dans le cadre de la loi sur le Travail
Dissimulé (Loi du 11 mars 1997)

Je soussigné, Jérôme MORET,
- Représentant légal de la société **Jérôme Moret** au :

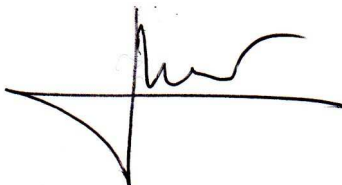
26, rue de Stalingrad
38100 Grenoble

Atteste sur l'honneur que :

. L'ensemble des déclarations fiscales obligatoires à ce jour et au titre de l'activité de la société **Jérôme Moret** ont été déposées auprès de l'Administration Fiscale.

. Tous les travaux/ prestations seront réalisé(e)s avec des **salariés employés régulièrement au regard des articles L.8211-1 et suivants, L.3243-1 et suivants, R.3243-1 et suivants et L. 1221-10 du Code du Travail** dans le cadre du contrat conclu avec l'indivision ODION pour la création du lotissement de Biviers (Isère), chemin des Evêquaux.

Fait à Grenoble,
le 09/01/2019
Jérôme Moret



Jérôme MORET - Architecte DPLG

Inscrit à l'Ordre des Architectes. N°national : 39 601 / N°régional : 3068
26, rue de Stalingrad 38100 GRENOBLE - Tél : 04 76 17 08 29

N°SIRET : 35195290800025 / code APE : 742 A

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèques libellés à son nom.